

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 30 novembre 2018

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 11 décembre 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

### DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE D'EPANNES POUR SON PROJET DE SECURISATION ET AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE L'AGGLOMERATION

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGÉ, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOUR à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Didier DAVID, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

#### Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018

#### **DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE D'EPANNES POUR SON PROJET DE SECURISATION ET AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE L'AGGLOMERATION**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Niortais en date du 17 octobre 2016 adoptant les modalités de gestion de ce nouveau fonds de concours aux communes ;

Vu le règlement du programme d'appui communautaire au territoire (PACT) adopté le 17 octobre 2016

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 8 octobre 2018 de la Commune d'EPANNES sollicitant le PACT 2016-2018 et 2018-2020 pour le projet de « Sécurisation et aménagement de la traverse d'agglomération ».

La commune d'EPANNES a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 37 529 euros au titre du PACT 2016-2018 et de 37 174 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet de « Sécurisation et aménagement de la traverse d'agglomération ». Le coût total prévisionnel retenu des travaux s'élève à 210 769,50 euros hors taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 74 702,25 euros. La dotation PACT pouvant être accordée est de 37 529 euros sur le PACT 1 et 37 173,25 euros sur le PACT 2.

Ce projet permettra de sécuriser le carrefour central et la place de la poste avant l'installation d'un nouveau commerce de proximité. Il y aura un giratoire, un plateau surélevé, l'élargissement des trottoirs, des plantations, du mobilier urbain...

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux d'un territoire en mutation :

- Rénovation et remise à niveau des espaces publics
- Protection ou de valorisation du patrimoine ou des paysages.
- Modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 37 529 € au titre du PACT 2016-2018 à la commune d'EPANNES,
- Attribuer une subvention de 37 174 € au titre du PACT 2018-2020 à la commune d'EPANNES,
- Autoriser le Président à signer la convention et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGE**

**Président**

COMMUNE D'ÉPANNES  
79270

Communauté d'Agglomération du Niortais  
Service Courrier

19 OCT. 2018

Envoyé en préfecture le 17/10/2018  
Reçu en préfecture le 17/10/2018  
Affiché le **11 OCT. 2018**  
ID : 079-217901123-20181017-004102018-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le -8 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Épannes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Épannes, sous la présidence de Monsieur Thierry BEAUFILS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12  
Nombre de présents : 8  
Nombre de votants : 9

"Pour" : 9 "Contre" : 0 Abstention : 0  
Date de la convocation : -4 octobre 2018

Présents : Thierry BEAUFILS, Denis MOUSSEAU, Chantal GUIGNARD, Véronique GALLOPIN, Emmanuel BRULE, Damien AUGEREAU, Anne BERNOLE, Damien BAUDU.

Excusés : Jean-Nicolas BAUDOUIN (*pouvoir à Véronique GALLOPIN*)

Absents : Sabrina BLANVILLAIN, Denis PONTET, Jean-Philippe POGUT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BRULE.

#### D04.10.2018 : travaux de réaménagement du carrefour central – demande de subvention.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de sécurisation et aménagement de la traverse d'agglomération, dont le coût prévisionnel s'élève à 210 770 € HT soit 252 924 € TTC est susceptible de bénéficier de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de l'action de sécurité CD79, de la Communauté d'Agglomération du Niortais (PACT).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

|                               |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| <b>Coût total :</b>           | <b>210 770 € HT</b> |
| • DETR :                      | 28 044 € HT         |
| • Action de sécurité – CD79 : | 33 321 € HT         |
| • CAN (PACT 1 et 2)           | 74 703 € HT         |
| • Commune                     | 74 703 € HT         |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le financement exposé ci-dessus.
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Publié le 10 octobre 2018  
Pour copie conforme.  
Épannes, le 8 octobre 2018.

Le Maire,  
Thierry BEAUFILS



Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20181210-C05-12-2018-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2018  
Date de réception préfecture : 14/12/2018